

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

“Sois jeune et tais toi”

Le SNU a été expérimenté fin juin 2019 auprès de 2000 volontaires de 16 ans sélectionnés parmi 4000 jeunes. Jacques Berthelot du Comité de Guichen du Mouvement de la Paix (35) exprime son désaccord sur ce projet et sur la mise en œuvre des trois objectifs soutenus par Gabriel Attal, Secrétaire d'état auprès du ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.



Quatorze associations de jeunes, des formations politiques, la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), des élus s'opposent au projet de Service National Universel de notre gouvernement. Visiblement leurs arguments n'ont pas été entendus ni pris en compte.

Nous sommes très loin des huit points de la culture de la Paix.

Nous avons toutes et tous vu ces images de jeunes au garde à vous sanglés dans des uniformes ridicules, chantant la Marseillaise (pas celle de la Paix) et assistant au lever des trois couleurs en obéissant aux injonctions de petits chefs. On est là dans le domaine du dressage et de l'autoritarisme et l'on a l'impression de se trouver dans l'état d'esprit du policier qui disait « voilà une classe qui se tient sage » après avoir mis à genoux, les mains derrière le dos plusieurs dizaines de jeunes manifestants. Fort justement, dans une tribune la FCPE, a déclaré « Le SNU est la réintroduction au pas de l'oie du service militaire » et « Pour faire

connaître la vie en collectivité et ses règles nul besoin de passer par les codes militaires ou l'aboïement de pseudos-caporaux chefs en mal d'autoritarisme ».

Un général est à l'origine du projet, des militaires l'encadreront et l'aspect « bourrage de crâne », apprentissage de la soumission n'est pas négligeable. Il est interdit aux jeunes de mettre les mains dans leurs poches sous peine de sanction. Encore plus grave, des jeunes qui refuseraient d'effectuer le SNU n'auraient pas le droit de passer le permis de conduire et le Bac. Nous sommes très loin des huit points de la culture de la Paix.

Les trois objectifs du SNU avancés par M. Attal posent de sérieuses questions :

« Cohésion sociale et territoriale » :

Cette cohésion est mise à mal par le plan de privatisations et de destruction des services publics et de leur présence en milieu rural et par la politique sociale et fiscale du gouvernement de M. Attal foncièrement inégalitaire, on ne voit pas en quoi le SNU pourrait être porteur de cette cohésion.

« Prise de conscience par chaque génération des enjeux de la défense et de la sécurité nationale » :

Cet objectif est peut-être le plus inquiétant : quelle propagande est imposée aux jeunes ? Leur est-il expliqué que l'OTAN et les armes nucléaires c'est la Paix, que les armes vendues par la France contribuent à la stabilité du monde et ne tuent aucun civil ? On peut rêver : peut-être apprennent-ils qu'il est légitime de désobéir à un ordre injuste et que l'exemple du Général de La Bollardière est valorisé.

« Développement de la culture de l'engagement » :

Ce troisième objectif est tout aussi consternant. Il ne faut surtout pas confondre engagement et endoctrinement. Depuis quand l'État, l'autorité pourraient-ils imposer les choix d'engagement des jeunes ? Au contraire, les jeunes se déterminent par eux-mêmes, en conscience, librement et souvent contre le pouvoir, ses inégalités et ses injustices, et son inefficacité dans l'action contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité.

Dans ce projet, l'école et l'éducation sont méprisées, des crédits de l'Éducation Nationale sont utilisés pour financer ce SNU à caractère militaire. Lorsque l'Armée voulait s'imposer à l'école, nous étions mobilisés, lorsque le pouvoir veut militariser les esprits des jeunes de 15 et 16 ans nous devons nous associer à toutes celles et ceux qui s'y opposent, toujours inspirés dans notre action par les huit points de la Culture de la Paix et de la non-violence.

Les soi-disant missions « civiques » et « éducatives » d'un SNU militaire sont celles de l'Éducation Nationale et des associations d'Éducation Populaire, évidemment dotées de moyens suffisants pour les exercer.

Jacques Berthelot